



VILLE DE LEVALLOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

Caisse des Écoles

## DÉLIBÉRATION N° 1

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SÉANCE DU 11 FEVRIER 2025



OBJET : Budget Primitif

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	13
Nombre de Membres présents à la séance	8

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles de Levallois-Perret, dûment convoqué le vingt-quatre janvier, s'est réuni le onze février deux mille vingt-cinq sous la présidence de Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Adjointe au Maire, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles.

#### **Étaient présents :**

Madame Mélissa VARCHOSAZ , Monsieur Yvon LEVECQ, représentant le Conseil Municipal

Monsieur Pierre CHASSAT, Madame Martine ROUCHON, Madame Julie EBMEYER, Madame Mélanie ROLLAND, Monsieur Frédéric DUPONT, administrateurs

**Étaient Représentés :** Madame Marie COMBELLE par Madame Julie EBMEYER

*Lesquels formant la majorité des membres pouvant délibérer valablement, conformément au chapitre 3 des statuts.*

Accusé de réception en préfecture  
092-269200770-20250211-1-DE  
Date de télétransmission : 21/02/2025  
Date de réception préfecture : 21/02/2025

## **ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA CAISSE DES ÉCOLES DE LEVALLOIS**

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles, réuni en séance le 11 février 2025,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 57,

VU le débat d'orientations budgétaires du 19 décembre 2024,

VU le projet de budget proposé par la Présidente de la Caisse des Écoles,

Après en avoir délibéré,

### **DÉCIDE**

ARTICLE 1er : D'adopter le budget primitif de la Caisse des Écoles de Levallois pour l'exercice 2025, arrêté en équilibre :

- |                                  |                |
|----------------------------------|----------------|
| ▪ En Section de Fonctionnement à | 4 950 000,00 € |
| ▪ En Section d'Investissement à  | 265 500,00 €   |

ARTICLE 2 : De voter le budget primitif de la Caisse des Écoles :

- au niveau du chapitre en section de fonctionnement
- au niveau du chapitre en section d'investissement

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,  
Et ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,

Laurence BOURDET-MATHIS

Adjointe au Maire  
déléguée à la Vie scolaire  
Vice-Présidente de la Caisse des Écoles